

**Rapport de vérification des comptes de l'exercice 2019 de l'association  
MaMaFele Spectacles Solidaires**

Conformément à l'article 13 des statuts de l'association, les membres du Comité de MaMaFele Spectacles Solidaires m'ont confié la tâche d'effectuer la vérification de la comptabilité relative à l'exercice 2019 (période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019).

Le Comité n'a pas subi de modification depuis sa création et reste constitué des personnes suivantes :

- Madame Marie Gomez, Présidente ;
- Monsieur Jean-Luc Sudan, Trésorier ;
- Madame Sandra Leporati, Secrétaire ;
- Monsieur Markus Schmid, Coordinateur artistique

Le pouvoir de représentation de l'association s'effectue de manière collective à deux, avec le Président et un autre membre du comité. Sont enregistrés en tant que signataires auprès du compte Postfinance No 14-801548-7, Madame Marie Gomez et Monsieur Markus Schmid (signature individuelle, selon contrat Postfinance du 1<sup>er</sup> mars 2016).

L'Assemblée générale ordinaire sur les comptes au 31 décembre 2018, présentant un bénéfice de CHF 8'743.65 (reporté à nouveau), a été tenue le 24 mai 2019. Ceux-ci ont été approuvés à l'unanimité.

Sur la base des documents qui ont été mis à ma disposition, je peux attester que les revenus reçus durant l'exercice 2019 ont été utilisés pour des dépenses conformes aux buts de l'association, mentionnés dans les statuts approuvés par l'assemblée constituante, tenue le 19 novembre 2015.

MaMaFele Spectacles Solidaires propose des spectacles visuels destinés aux populations en voie de développement, notamment afin de les sensibiliser sur l'éducation, ainsi que sur des thématiques environnementales et socio-culturelles.

Voici le Compte de Résultat 2019, comparé avec le budget prévisionnel :

**Comparaison du Budget prévisionnel 2019 avec le Compte de Résultat de l'exercice 2019**

	Budget 2019	Compte de Résultat 2019	Différences
	CHF	CHF	CHF
<b>Produits</b>			
Dons étatiques	15 000,00	9 000,00	-6 000,00
Dons Fondations, Associations	3 000,00	4 500,00	1 500,00
Dons privés	3 500,00	3 795,40	295,40
Cotisations des membres	1 500,00	1 250,00	-250,00
Ventes du magazine	700,00	580,00	-120,00
Ventes spectacles	0,00	0,00	0,00
	<b>23 700,00</b>	<b>19 125,40</b>	<b>-4 574,60</b>
<b>Charges</b>			
Défraiement groupe accompagnement	-8 000,00	-8 210,00	-210,00
Frais de déplacement (spectacles et ateliers)	-11 500,00	-8 020,00	3 480,00
	<b>-19 500,00</b>	<b>-16 230,00</b>	<b>3 270,00</b>
<b>Résultat brut, lié à l'activité</b>	<b>4 200,00</b>	<b>2 895,40</b>	<b>-1 304,60</b>
<b>Autres charges d'administration</b>			
Frais de bureau		0,00	
Frais postaux et de port		-68,00	
Frais informatiques		-162,85	
Publicité, communications	-4 200,00	-3 665,87	206,98
Frais bancaires et de CCP		0,00	
Frais divers		-96,30	
<b>Autres charges d'administration</b>	<b>-4 200,00</b>	<b>-3 993,02</b>	<b>206,98</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 097,62</b>	<b>-1 097,62</b>

En 2019, l'Association MaMaFele s'est rendue au Brésil (du 20 décembre 2019 au 11 janvier 2020), afin de donner des spectacles dans de petites villes et villages du monde rural en collaboration avec l'association Nordeste, ainsi qu'avec des artistes locaux, pour notamment sensibiliser les populations locales à la reforestation.

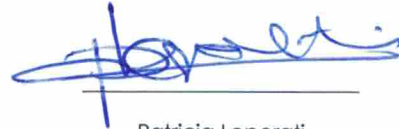
Les ressources 2019 de l'association proviennent essentiellement de dons étatiques, d'une Fondation de la place genevoise, de l'association Nordesta, et de dons privés. Viennent compléter ces ressources, les cotisations des membres, les ventes du magazine Ma(g)Mafele ainsi que les ventes du livre « 177 Révérences face à l'inconnu ».

Les principales dépenses de l'année sont celles relatives aux représentations données au Brésil (défraiement des artistes de la Compagnie Andrayas), ainsi que les frais de déplacement liés à ce projet.

En tant que vérificateur, j'informe l'ensemble des membres du comité que les comptes de l'exercice 2019 de MaMafele Spectacles Solidaires, sont conformes à la loi et aux statuts de l'association.

Les états financiers (Bilan, P&P ainsi que l'annexe aux comptes 2019) sont annexés au présent rapport et en font partie intégrante.

Fait à Lausanne, le 1er mars 2020



Patricia Leporati